

08 jan 2021 -16:07

Appartient à Conseil des ministres du 8 janvier 2021

Lutte contre le virus de l'influenza de type H3 chez les volailles

Sur proposition du ministre de l'Agriculture David Clarinval, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à la lutte contre le virus de l'influenza de type H3 chez les volailles.

Le projet vise à prolonger la durée des deux arrêtés royaux suivants :

- l'arrêté royal du 4 juillet 2019 relatif à la lutte contre l'influenza virus du type H3 chez les volailles
- l'arrêté royal du 29 septembre 2019 relatif aux indemnisations des volailles mises à mort ou abattues dans le cadre de la lutte contre le virus de l'influenza de type H3

En effet, en raison de l'épidémie du coronavirus, le Conseil de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) ne s'est pas réuni et la proposition de révision du chapitre sur l'influenza aviaire a été reportée à 2021. Pour cette raison, il convient de proroger l'application des deux arrêtés royaux jusqu'au 31 décembre 2021. Cette mesure de précaution vise à disposer d'une base juridique permettant d'agir rapidement en cas de réapparition du virus H3 en Belgique ou d'un autre virus IA faiblement pathogène. De cette façon, les dommages au Fonds sanitaire peuvent être contenus.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 4 juillet 2019 relatif à la lutte contre l'influenza virus du type H3 chez les volailles et l'arrêté royal du 29 septembre 2019 relatif aux indemnisations des volailles mises à mort ou abattues dans le cadre de la lutte contre le virus de l'influenza de type H3

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 69 79
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Marie Stasse
Porte-parole (FR)
+32 472 20 35 02
marie.stasse@clarinval.belgium.be

Jonas Clottemans
Porte-parole (NL)
jonas.clottemans@clarinval.belgium.be